

Alain PIERRE

Vœux du 18 janvier 2014

Merci à Maryvonne BRANDAZZI pour les bons vœux qu'elle vient de nous adresser en tant que première adjointe, mais aussi en tant que vice-présidente du CCAS, présidente du Comité des Fêtes, responsable du personnel d'entretien des bâtiments et de l'accueil périscolaire, un des bras droits de votre serviteur qui ne la remerciera jamais assez pour l'aide et le travail fourni.

Merci à elle encore et à Michel VAUTHIER Conseiller municipal pour les commentaires qu'ils ont magistralement développés au cours de la présentation et merci à Nathalie PIERRON secrétaire aux commandes du diaporama.

La cérémonie des vœux nous donne l'occasion de saluer et de rencontrer de nombreuses personnes et notamment nos parlementaires qui n'ont d'ailleurs jamais manqué, depuis le début de leur mandat, de répondre à notre invitation et je les en remercie chaleureusement. Monsieur Michel HEINRICH député-maire d'Epinal et Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Monsieur Jackie PIERRE sénateur des Vosges et Vice-président du Conseil Général, Monsieur Yannick VILLEMIN maire de Girancourt mais aussi Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Mesdames et messieurs les maires des communes voisines ou leurs représentants, Monsieur le Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie représenté par son adjoint Mr l'Adjudant Chef BECK

Monsieur le Commandant Thibault DUPUIS responsable du groupement centre d'Epinal, les chefs des centres voisins, sapeurs-pompiers en activité ou retraités.

Je saluerai aussi :

Le personnel enseignant,

Les présidents des associations, les chefs d'entreprises, artisans, commerçants, bénévoles, employés communaux et les personnes récompensées aujourd'hui.

Bienvenue à toutes et tous.

Avant de commencer, je voudrais rappeler à votre mémoire une personne qui n'est plus présente parmi nous, une personne qui a beaucoup compté dans la vie communale : André JEROME qui nous a quittés récemment.

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de rendre un modeste hommage à celui qui fut pendant 32 années secrétaire de mairie, secrétaire de nombreuses associations dont les anciens combattants, la société de chasse ou le Comité des fêtes. Sapeur-pompier capitaine et chef du centre de secours, André JEROME fût aussi conseiller municipal de 1983 à 1995. Avec sa gentillesse habituelle, il a régulièrement animé avec son violon et son épinette les repas des anciens. Nous nous souvenons tous de l'ami, citoyen modèle, aimable et disponible qui aura marqué une époque où la vie des villages était profondément développée par ces hommes de bonne volonté. Des hommes qui ont connu d'autres crises bien plus pénibles et cruelles que celle que nous vivons ; il avait su rendre à la société le bonheur d'être en vie après la guerre et de pouvoir profiter de notre belle campagne, de sa famille et le bien être de se retrouver entre amis. Merci à Dédé JEROME.

2014 : année de transition, année de gestion prudente

L'année 2014 au sein de laquelle nous venons d'entrer, vous le savez, ne pourra pas se dérouler dans la continuité des précédentes.

Année d'élections, année de transition où il sera demandé aux collectivités locales de s'adapter à des conditions économiques plus difficiles et moins favorables à un développement aisé du territoire et notamment confrontées à la mise en application de mesures gouvernementales pas faciles à gérer.

Malgré cela, la majorité des conseils municipaux fait tout son possible pour épargner aux habitants des mesures de rigueur drastiques et se doit de prendre des décisions financières qui appellent à la prudence, sachant que malgré tout, la survie de notre économie passe par les emplois sauvegardés en partie grâce aux investissements réalisés par les collectivités. Sans eux de nombreuses entreprises ne pourraient pas survivre.

Cela dit, je vous invite à prendre connaissance d'un rapport que j'ai rédigé qui devrait pouvoir donner une réponse à 10 questions que les administrés sont en droit de se poser concernant les capacités financières de la commune en regard de celles de 18 communes environnantes. Il est téléchargeable sur le site internet de la commune ou à la disposition de tous au secrétariat de mairie.

Dans ce document, on peut prendre connaissance du montant de nos ressources fiscales et celles provenant de l'Etat, du niveau d'imposition demandé au contribuable, etc...

On observe dans ce rapport que la commune d'Uzemain a toujours maintenu plus de 20% de ressources qui ont été consacrées à ses investissements, ne serait-ce que pour entretenir l'important patrimoine dont elle a la charge.

Mais face au risque de baisse des moyens, notre sécurité financière doit être préservée en limitant les recours à l'emprunt.

Depuis la mandature de 1989, un seul emprunt qui concernait une partie de financement de la deuxième tranche du groupe scolaire a été réalisé. Son remboursement sera terminé au premier trimestre 2015.

Sachant que notre dette actuelle est aujourd'hui de 41,80 € par habitant au 1^{er} janvier 2014, contre 600 € pour la moyenne des communes françaises, on doit pouvoir faire face plus facilement à l'incertitude du niveau de nos ressources : le projet de loi de finances de l'Etat 2014 prévoit une baisse de 3,3 % de la dotation globale de fonctionnement versée aux communes (DGF)..

D'autre part, une partie de l'augmentation de la masse salariale des collectivités locales résulte de mesures législatives et réglementaires prises au plan national. La garantie de nos ressources et la maîtrise de nos dépenses n'étant pas suffisamment garanties, l'absence de dette constituera un atout important pour la commune lors d'un passage difficile dans l'attente de jours meilleurs espérons le.

Pour pouvoir apporter un maximum de services et optimiser les coûts, la commune réalise avec son personnel de nombreuses prestations et travaux.

Ceux réalisés par la commune concernent l'hébergement périscolaire : la confection des repas et l'accueil de plus de 70 enfants à midi, l'accueil en dehors des heures de classe et l'organisation d'activités pendant les vacances scolaires etc...

D'autres services sont assurés par les employés tels le débroussaillage, le déneigement et le salage des routes, les travaux d'entretien des espaces verts du stade, des cimetières, l'entretien des bâtiments et des chaufferies.

En plus de ces activités, des travaux d'amélioration sont réalisés avec une équipe de deux à trois personnes.

Ainsi cette année nos employés ont amélioré le carrefour de la route départementale 44 et de la rue des vergers grâce à la construction d'une murette, d'un trottoir et l'élargissement de la voie de circulation.

Au Roulon, une centaine de mètres de trottoirs a été posée afin d'améliorer la sécurité à l'approche de l'abribus.

Aux cimetières, le personnel a réalisé les fondations des columbariums et aménagé totalement les espaces qui leurs sont consacrés avec la pose de bordures et la création des allées.

Nos employés ont restauré entièrement le logement situé au dessus de l'ancien local des pompiers qui est maintenant loué à l'association « les minimains » pour accueillir les activités de trois assistantes maternelles sous le label « maison d'assistantes maternelles ». A l'école, ils ont repeint entièrement les couloirs des classes élémentaires.

D'autres exemples de travaux peuvent être cités : par exemple : le reconditionnement complet des lames à neige ou de grosses réparations sur l'alimentation de la chaudière bois de la mairie.

Nos employés ont travaillé également en forêt dans le secteur de Brennecône sous la conduite du technicien ONF afin d'élaguer et repérer les plus beaux arbres qui sont à protéger.

Je tiens à remercier notre personnel qui met beaucoup de cœur à l'ouvrage pour réaliser tous ces travaux sans oublier celui du secrétariat dont la charge de travail est de plus en plus importante.

Pour les plus gros chantiers, la commune fait appel bien évidemment à des entreprises notamment pour le changement de toiture de l'ancien local des pompiers devenu « atelier communal » ou les travaux de voirie dont le programme 2013 n'est pas encore terminé. La préservation de la tourbière de Morevoid sur 8 ha est en cours de réalisation avec l'achat de parcelles de terrain sous la conduite du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et du Conseil Général qui subventionne les opérations. Afin d'établir une protection pérenne du site qui comprend au total 14ha, des acquisitions foncières au profit de la Commune d'Uzemain ou la signature de conventions sont négociées actuellement avec les propriétaires. A travers cette démarche, les différents partenaires s'engagent à maintenir l'équilibre écologique du site et à éviter sa dégradation.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué les travaux de rénovation de la mairie qui comprennent le remplacement de la toiture, de la zinguerie, des enduits de façade, le changement des portes et la rénovation de l'ancienne salle de cantine devenue salle de réunion principalement utilisée par le « club du muguet » ; un montant total de travaux initialement prévu aux cours des marchés de 221 516 € ht mais qui s'est avéré de 183 396 €, maîtrise d'œuvre comprise, lors de l'ouverture des offres des entreprises retenues. L'occasion m'est donnée de remercier nos invités : Michel Heinrich pour l'octroi d'une subvention de 10 000 € provenant des fonds parlementaires et de 8765 € de la Communauté d'Agglomération, Jackie Pierre pour les subventions du conseil général : 57 000 € pour la mairie, 36 495 € pour la voirie et 341 000 € pour les travaux de l'association foncière qui arrivent à leur terme pour un montant de travaux 487 000 €. Si on prend en compte les autres travaux subventionnés sur la commune, notamment sur l'éclairage public, on atteint plus de 450 000 € d'aides.

Le bâtiment de la mairie qui comprend : les locaux du secrétariat, 3 salles de réunion, le matériel de stockage des repas portés à domicile et 4 logements, dont un actuellement en cours de rénovation par les employés communaux, est un monument emblématique des années 1880.

Une période faste pour notre territoire qui a vu la construction du canal de l'Est, du fort du Roulon et un important développement agricole. A cette époque la commune comptait plus de 1800 habitants ; elle en a perdu régulièrement ensuite pour descendre en 1975 à 845 habitants. Depuis les années 1990 elle n'a cessé régulièrement de se développer et accueille aujourd'hui plus de 1176 habitants au 1^{er} janvier 2014. On est encore loin des 1800 qui, s'ils étaient encore présents, nous permettraient de pouvoir entretenir plus facilement le patrimoine qui nous a été confié.

Un patrimoine dont le prochain conseil municipal, quel qu'il soit, aura à se préoccuper : église, chapelle, cimetières, groupe scolaire, salle polyvalente, salle de sport, stade, distillerie communale, ruisseau du Cône et ses 4 ponts, 2 ponts sur le canal des Vosges, trente deux kilomètres de voirie communale etc...

2014 : des projets en cours à terminer

Pour l'année 2014 des chantiers se poursuivront avec l'amélioration de la gestion des cimetières, la reprise des concessions abandonnées et un nouveau programme nécessaire d'entretien de la voirie.

L'étude du changement d'anciennes lampes d'éclairage de rue, gourmandes en énergie, et qui ne seront plus fournies en remplacement, est en cours de finalité par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité. Cela concerne principalement les lampes blanches fluorescentes situées au centre d'Uzemain. La participation financière pour la commune sera de 29 379 € pour un montant de travaux de 52 464 € grâce aux subventions du Conseil général.

Les travaux de renforcement électrique au Roulon vers les Pichettes sont toujours en cours de préparation.

La réalisation d'un document d'urbanisme (soit carte communale soit Plan Local d'Urbanisme) est toujours à l'ordre du jour en collaboration avec le SCOT.

Concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : l'année dernière, j'ai été fortement contrarié par l'obligation qui nous est faite de modifier les horaires scolaires et j'ai exprimé à l'époque mon mécontentement.

Je maintiens encore toutes mes réserves quant à l'opportunité et les conséquences de cette mesure qui ne sera pas sans causer de problèmes cette fois au rythme de vie des familles. L'amélioration des conditions de vie scolaire aurait pu se faire autrement qu'en consacrant de l'argent à satisfaire des contraintes de ramassage et des dépenses en personnel supplémentaire.

Pour pouvoir assurer les services actuels, nous devons faire appel au personnel en contrat subventionné par l'Etat car les finances sont insuffisantes pour pouvoir créer les postes nécessaires (un besoin de 40 000 €) et les pérenniser.

Si l'Etat a de l'argent en trop, qu'il nous le remette pour financer les postes nécessaires à la cantine, à la garderie ou à l'organisation de sorties pédagogiques.

Si le transport scolaire a lieu à la sortie des classes c'est-à-dire à 15h30, d'après nos estimations et l'enquête faite auprès des parents d'élèves, nous devrions avoir à accueillir deux à trois fois plus d'enfants à la garderie... Les parents qui ne pourront se rendre disponible au retour des enfants, devront faire appel au service de garderie ou à des assistantes maternelles. On ajoutera ainsi une contrainte supplémentaire dont parents et commune se seraient bien privés en risquant de passer d'une vingtaine à plus d'une soixantaine d'enfants à la garderie. L'obligation nous est faite de mettre en place le dispositif à la prochaine rentrée scolaire.

Si l'objectif louable de l'Etat est de promouvoir la pratique d'activités éducatives en dehors des heures de classes, de nombreuses collectivités, dont la nôtre, ont bien conscience de l'intérêt de développer ces services ou d'aider les associations concernées.

J'ajouterai que la commune n'a pas besoin de ce genre d'obligations ; elle avait depuis longtemps, pris conscience de l'intérêt de ces enjeux éducatifs avec la mise en place d'une garderie périscolaire, de centres aérés, de mercredis éducatifs ou de projets éducatifs locaux et d'aides aux associations avec la création d'une salle de sports ou des terrains de sport.

2014 : beaucoup reste à faire

Cela dit, les mesures de plus en plus contraignantes imposées par la poursuite de la décentralisation ne peuvent nous faire oublier l'impérieuse nécessité de faire face à toutes nos obligations en matière de services et de maintien de la qualité de vie de notre territoire. Un inventaire des actions à poursuivre ou à mener est facile à faire pour tout candidat aux prochaines élections.

Vous comprendrez que ce n'est pas aujourd'hui, 18 janvier, qu'il conviendra de se prononcer sur les priorités et le programme à réaliser, mais on sait d'ores et déjà qu'outre l'entretien du patrimoine existant, des améliorations devront être apportées à la sécurité routière, à l'éclairage public, à l'accès à un débit internet correct, à une action de réhabilitation des assainissements autonomes non conformes, à proposer des services ou logements adaptés aux personnes âgées facilitant leur maintien à domicile.

Les nouveaux élus auront à faire preuve d'ingéniosité et de rigueur pour pouvoir continuer à financer ces investissements.

Sachant que nous n'aurons plus à espérer d'augmentation de nos dotations, qu'il ne sera pas possible d'augmenter la pression fiscale et qu'une possible augmentation de population semble relativement limitée, les décisions devront être prises avec prudence.

Pour maintenir notre épargne disponible autour de 20% de nos recettes, des économies salvatrices devront être faites dans les domaines qui coûtent chers notamment avec le chauffage des bâtiments.

Il sera nécessaire de gérer au mieux et d'optimiser, comme nous l'avons d'ailleurs commencé, l'utilisation des combustibles tel que le bois déchiqueté au groupe scolaire et au bâtiment mairie, mais également de diminuer notre consommation de fuel à la salle de sport, l'électricité à la salle polyvalente dans un souci constant d'éviter le gaspillage y compris avec l'éclairage public. Les années à venir devraient aussi permettre d'améliorer l'isolation de certains bâtiments avec d'ailleurs le concours du personnel de la structure du SCOT.

« Faire avec », je crois que ce sera le leitmotiv de nombreuses communes qui n'auront pas d'autres ressources que d'explorer et rechercher les moyens permettant de conserver en état leur patrimoine, et cependant maintenir et améliorer leurs services.

2014 : La Communauté d'Agglomération d'Epinal opérationnelle

Pour cela nous avons un allié précieux, nous ne sommes plus seuls, isolés à nous battre et je veux témoigner de la chance que nous avons d'avoir pu intégrer la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui va nous donner, grâce à ses services, ses compétences, ses équipements et ses aides, une bouffée d'oxygène que les manuziens commencent déjà à apprécier avec des équipements tels que :

- la patinoire,
- les piscines,
- la BMI à un tarif privilégié,
- ses ressources administratives et techniques (l'aide au montage de dossiers de conduite d'opération nécessitant de la maîtrise d'œuvre),
- ses actions d'organisation des loisirs,
- ses fonds de concours appréciables versés aux communes de moins de 2000 habitants.

Des économies d'échelle pourront être réalisées avec par exemple, l'accès à la centrale d'achat pour le sel de déneigement.

Tout cela sans que la pression fiscale ne soit augmentée.

Nous rendrons à César ce qui lui revient en remerciant encore une fois Michel HEINRICH pour avoir été le moteur de notre intégration à la CAE.

Cela dit, cette structure ne se gère pas toute seule, la commune est représentée dans de nombreuses commissions dont votre serviteur fait partie en tant que délégué communautaire de la Communauté d'Agglomération. Nous sommes donc présents dans les commissions :

- des « affaires sociales, petite enfance, gens du voyage »,
- de « l'Aménagement de l'espace communautaire, du tourisme et de l'habitat et du comité de direction de l'Office de Tourisme d'Epinal,
- de la commission « culture, sports, loisirs »,
- de la commission de contrôle de l'évaluation des transferts de charges de la commune à la CAE dont Michel Claudel est le délégué titulaire,
- délégué de la CAE au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales,
- délégué également de la CAE au Syndicat Mixte du Pays d'Epinal Coeur des Vosges.

En participant à toutes ces commissions et aux réunions des 38 maires, les communes membres sont parfaitement impliquées dans le choix des décisions et options prises lors des assemblées de la Communauté.

Les missions des conseillers municipaux, adjoints ou maire sont en train d'évoluer avec un accroissement des réunions de travail auxquelles ils sont associés dans le cadre des structures intercommunales.

Une évolution qui permet aussi aux élus, d'un plus large territoire que celui de la commune, de se rencontrer et d'échanger des informations et des idées.

Monsieur Heinrich pourra s'il le souhaite nous donner d'autres informations sur le sujet et notamment sur celui de l'aide que peut apporter la CAE sur le plan du développement économique.

2014 : une fin de mandat – des remerciements.

Du pain sur la planche, il y en a eu, il y en a et il y aura encore, cependant, le conseil municipal n'est pas seul à faire vivre la commune et j'en profite donc pour remercier tous ceux qui se sont impliqués dans la vie du village : employés communaux, sapeurs-pompiers (avec 190 interventions cette année dont 74 pour des secours à victime), membres du CCAS (avec la confection et la distribution de 116 colis et le repas annuel de nos aînés), du Comité des fêtes (chargé cette année de l'organisation de la fête de l'œuf), responsables des associations et chaque manuzienne et manuzien.

A vous toutes et à vous tous et en y associant le conseil municipal, j'adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et surtout d'espérance en l'avenir de notre pays, de notre territoire communautaire et de notre belle commune d'Uzemain.